

# Sur les pas de Wilfred Owen à Ors



Visorando



Trace n° 1583016

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

C'est parti pour une balade forestière dans le massif domanial de Bois l'Évêque et sur les pas du poète Wilfred Owen. Notre-Dame de Bonsecours, fontaine de l'Ermitage, Étang du Flaquet sonnent tels les lieux magiques de contes de fée !

<b>Durée</b>	2h 00	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	6,63 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	33 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	32 m	<b>Commune</b>	Ors (59360)
<b>Point haut</b>	159 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	133 m		



## Description

Garez-vous au parking de la Maison Forestière Wilfred Owen à Ors.

**(D/A)** Engagez-vous sur le chemin forestier (Sud-Est).

**(1)** Virez à gauche puis de suite à droite et cheminez sur la laie (drève rectiligne) forestière. Débouchez sur une route forestière à l'orée de la forêt.

**(2)** Prenez à droite puis à l'intersection, encore à droite. Quittez la forêt, laissez deux chemins à droite et franchissez la voie ferrée en suivant tout droit la Rue d'Houis ou Ouies. Après 300m, prenez à gauche le sentier en direction du cimetière britannique d'Ors et la Chapelle Sainte-Philomène (1847). Continuez vers la passerelle pour rejoindre le canal de la Sambre à l'Oise.

**(3)** Prenez à droite le chemin de halage. Notez l'écluse et à droite, l'élevage de faisans. Montez sur le pont du capitaine Bombay, quittant ainsi le canal

**(4)** Rejoignez à droite l'église d'Ors. Ensuite, dos à l'église, prenez tout droit en direction de Bazuel le long de la RD160a puis la 2ème à droite, Rue de la gare (RD160b). Continuez toujours tout droit. Vous verrez un cimetière militaire à votre droite.

Traversez la voie ferrée et poursuivez Rue des Tilleuls jusqu'à la forêt et pénétrez-y..

**(5)** Une fois au portail d'entrée de l'ancien terrain militaire, virez à droite. Longez la clôture sur 300m. Bifurquez à droite pour longer le Ruisseau de l'Ermitage puis la lisière forestière. Bien suivre le balisage. Franchissez en chemin deux ruisseaux.

**(6)** À l'angle de la parcelle 21, suivez à gauche la drève forestière qui mène à la Chapelle Notre-Dame de Bonsecours et à la Fontaine de l'Ermitage. Ce site, à l'atmosphère tranquille, était déjà connu des Nerviens qui en avaient fait un lieu sacré.

**(1)** Continuez tout droit pour retrouver la Maison Forestière Wilfred Owen **(D/A)**.

## Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

## A proximité

[Maison forestière Wilfred Owen à Ors](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-pas-de-wilfred-owen-a-ors/>

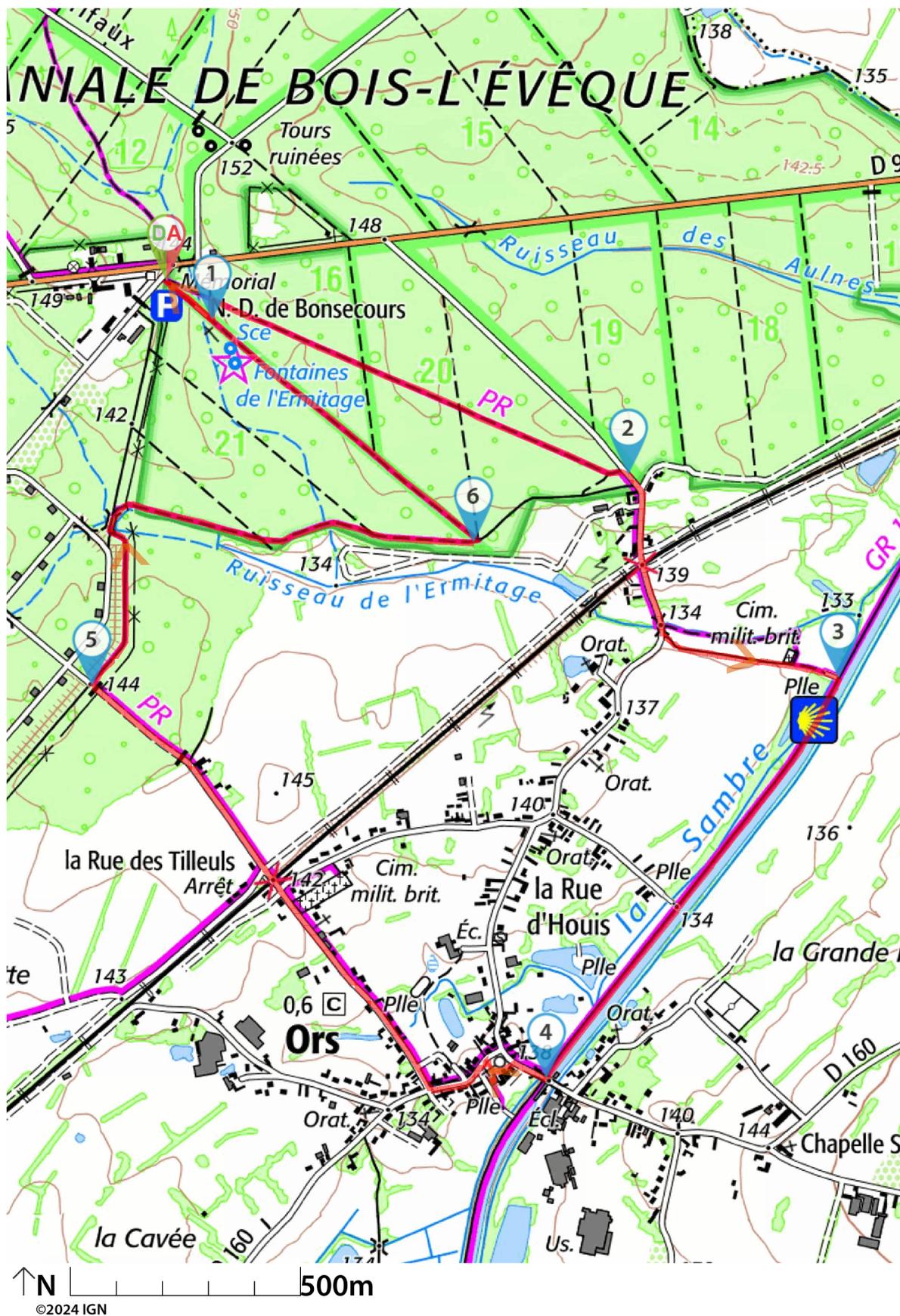
**En savoir plus :**

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

## Points de passages

- D/A Maison forestière Wilfred Owen à Ors**  
| N 50.115133° / E 3.62372° - alt. 155 m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**  
| N 50.114351° / E 3.625121° - alt. 156 m - km 0.13
- 2 Lisière, à droite**  
| N 50.111314° / E 3.637781° - alt. 152 m - km 1.17
- 3 Chemin de halage - Canal de la Sambre à l'Oise**  
| N 50.107309° / E 3.644195° - alt. 135 m - km 1.94
- 4 Pont du capitaine Bombay - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**  
| N 50.099417° / E 3.635285° - alt. 135 m - km 3.03
- 5 Portail d'entrée du terrain militaire**  
| N 50.107151° / E 3.621462° - alt. 155 m - km 4.5
- 6 Parcelle 21**  
| N 50.109972° / E 3.633071° - alt. 149 m - km 5.74
- D/A Maison forestière Wilfred Owen à Ors**  
| N 50.115133° / E 3.62372° - alt. 155 m - km 6.63

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**